



- Pour des informations en lien avec les inscriptions et la facturation :
Accueil : 04.78.58.29.66 ou
archedenoe@armedusalut.fr
- Pour des informations en lien avec le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs :
- Mercredis et vacances : Rafael:
04.78.58.29.66 ou
rafael.payen@armedusalut.fr

Les places sont limitées !

Si vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant, merci de libérer les places au plus vite afin de permettre à ceux qui sont en attente d'en profiter.

Merci pour eux !



3 - 5 rue Féliissent, 69007 Lyon
T1 - Saint - André
Métro D Guillotière



lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 17h30
jeudi : 14h - 18h30
vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 17h



facebook : arche.denoe.7921
<https://www.armedusalut.fr/etablisements/archedenoe>

ARCHE DE NOÉ

INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS



(3 - 11 ans)

2023 / 2024



Mercredis et
vacances scolaires

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Les vacances scolaires

INSCRIPTIONS

Deux possibilités : **Inscription via le portail famille** (uniquement pour les familles adhérentes) **ou par téléphone** (pour tous).

Quand ? Pendant la période d'inscription (tableau ci-dessous). Un rendez-vous d'inscription est obligatoire pour toute nouvelle inscription.

L'inscription est considérée comme ferme et définitive lorsqu'au moins 50% de la somme due a été payée une semaine après la confirmation d'inscription. Sans cela, la réservation ne sera pas conservée et bénéficiera à d'autres.

Les inscriptions ne sont pas reconduites d'une période à l'autre, il faut donc se réinscrire pour chaque vacance.

DATES A RETENIR VACANCES

Ouverture du centre de loisirs	Périodes d'inscriptions
Automne : du 23 octobre au 3 novembre 2023	du lundi 18 septembre (9h) au lundi 2 octobre 2023
Fin d'année : du 26 décembre au 29 décembre 2023	du lundi 27 novembre (9h) au lundi 11 décembre 2023
Hiver : du 19 février au 1er mars 2024	du lundi 22 janvier (9h) au lundi 5 février 2024
Printemps : du 15 au 26 avril 2024	du lundi 18 mars (9h) au lundi 1er avril 2024
Été : du 8 juillet au 2 août 2024	du lundi 27 mai (9h) au lundi 10 juin 2024

Les mercredis (période scolaire)

INSCRIPTIONS

Pré-inscriptions par **téléphone** puis un rendez-vous est donné pour constituer le dossier de l'enfant et valider l'inscription.

L'inscription est annuelle et permet aux familles concernées d'être prioritaire tout au long de l'année scolaire pour les mercredis. **La facturation est trimestrielle.**

Possibilité d'inscription « au **planning trimestriel** », si celui-ci est transmis avant la date limite. Sans information de votre part, votre enfant sera inscrit tous les mercredis de l'année scolaire (hors période de vacances et jours fériés) et aucun changement ne pourra être apporté en cours de trimestre. L'inscription sera due en totalité.

Les inscriptions ne sont pas reconduites d'une année à l'autre, il faut donc se réinscrire pour chaque année.

DATES A RETENIR MERCREDIS

Dates des trimestres	Dates limite de modification des plannings
1 ^{er} trimestre : 06/09 au 20/12/2023	Lundi 28 août
2 ^{ème} trimestre : 10/01 au 10/04/2024	Lundi 4 décembre
3 ^{ème} trimestre : 15/05 au 03/07/2024	Lundi 15 avril

Saison 2024 / 2025
Pré-inscription : lundi 17 juin (9h)

INFOS PRATIQUES

Documents nécessaires pour l'inscription de votre enfant :

- N° de Sécurité Sociale sur lequel est assuré votre enfant
- Copie des vaccinations de votre enfant
- Attestation CAF du Quotient Familial actuel
- Fiches sanitaire et d'autorisation renseignées et signées
- Règlement intérieur signé

Informations concernant l'Accueil de Loisirs

Les enfants sont accueillis au sein de l'accueil de loisirs de l'Arche de Noé en **journée complète** les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (hors jours fériés et fermeture de la structure).

Les mercredis matins, les enfants sont accueillis entre **8h et 9h30 à l'Arche de Noé** ; le soir, l'accueil est entre **17h et 18h à l'école Gilbert Dru.**

Pendant les vacances, les enfants sont accueillis à l'école Gilbert Dru.

La structure bénéficie d'un agrément DDSCS et d'une habilitation PMI pour l'accueil de 96 enfants maximum (48 enfants de moins de 6 ans et 48 enfants de plus de 6 ans).